

SEANCE DU 8 JUILLET 2020

Nombre de membres afférents au CM :19
Nombres de membres en exercice : 19
Qui ont pris part à la délibération : 18

Date de la convocation 1^{er} juillet 2020

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 9 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt le 8 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE, Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, ROUSSEL Karine, SAVOURIN Marie-France, ZERBIB Délia.

Messieurs, BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, MAZELLE Philippe, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques, SERVANT Ludovic,

Absente : excusée : VASLIN Aurélie

Pouvoirs :

A été élue Secrétaire BEAUMONT Elodie

Objet de la délibération :

2020/31

**DESIGNATION DU DELEGUE POUR LE COMITE NATIONAL
D' ACTIONS SOCIALES (CNAS)**

Le Maire informe que le Conseil municipal doit désigner un délégué pour représenter les élus de la Commune au sein du Comité National d'Actions Sociales.

Il est proposé de désigner le Maire.

Après délibération le Conseil Municipal désigne Madame Béatrice FONTAINE, Maire, déléguée représentant les élus au sein du CNAS.

Pour extrait conforme
Aux Ormes le 9 juillet 2020
Le Maire,
Béatrice FONTAINE